



Renseignements sur mes droits avant saisi des biens

Par **sev**, le **21/09/2009** à **21:28**

Bonjour,
j'héberge actuellement un ami qui a des dettes envers les impôts. ne pouvant pas rembourser en ce moment malgré un échéancier, et après je suppose plusieurs lettres de rappel, les huissiers ont rendu visite à ses parents et ont fait un inventaire de leurs biens. aujourd'hui les huissiers cherchent à trouver mon adresse pour semble-t-il faire un inventaire de mes biens. Est-ce que je peux perdre mes biens parce que j'héberge mon ami, les huissiers peuvent ils me rendre responsable parce que j'héberge quelqu'un dans le besoin? sachant que la seule chose qui appartienne à mon ami chez moi c'est son lit, comment puis-je me protéger? merci de me répondre rapidement je ne voudrais pas retrouver mon appartement vide alors que moi meme je n'ai aucune dette.